



Elatus® Plus



Greteq®

UNE ASSOCIATION COMPLÈTE ET UNIQUE SUR BLÉS

Deux produits complémentaires :

- **ELATUS® Plus**, composé de **SOLATENOL® technology**, le standard technique SDHI.
- **GRETEG®**, composé d'une triazole à spectre large.

Complémentarité des spectres et des modes d'action

Les deux produits possèdent des **spectres d'activité larges sur les principaux pathogènes des blés** :

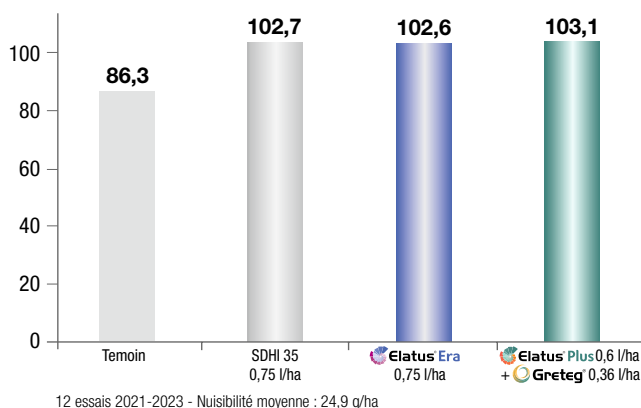
- L'association de **2 modes d'action différents** renforce l'efficacité et réduit le risque de développement de souches résistantes aux différentes familles de fongicides.
- Leurs **propriétés physico-chimiques complémentaires** permettent une protection optimale de la feuille.

POINTS FORTS

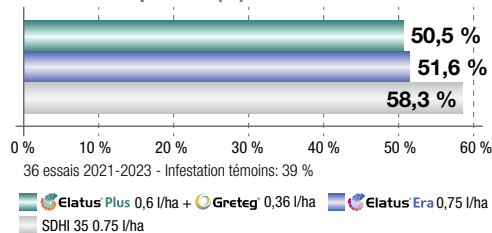
- Haut niveau d'efficacité sur le complexe septoriose/rouilles.
- 2 modes d'action et matières actives complémentaires.
- Très longue durée d'action pour une protection foliaire renforcée.
- Parfaitement adapté à l'alternance des triazoles.

Performance aux champs sur blés

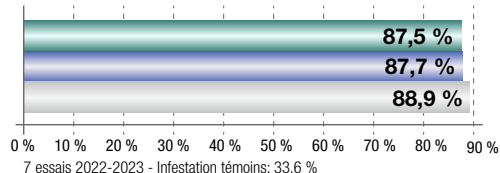
Rendements bruts (q/ha)



Efficacités septoriose (%)



Efficacités rouille brune (%)



syngenta®

Description de l'offre produits

COMPOSITION DU PACK			1 x 5 l ELATUS® Plus + 1 x 3 l GRETEG®
CULTURES COUVERTES PAR L'ASSOCIATION			Blés, triticales et seigle
Produit	Cultures	ELATUS® Plus	GRETEG®
Composition		SOLATENOL® technology 100 g/l (<i>benzovindiflupyr</i>)	250 g/l difénoconazole
Formulation		EC (<i>Concentré émulsionnable</i>)	EC (<i>concentré émulsionnable</i>)
Usages autorisés sur céréales	Blés	Rouille brune, rouille jaune, septorioses	Septoriose(s), rouille brune, rouille jaune
	Épeautre	Rouille brune, rouille jaune, septorioses	
	Orges	Rouille naine, rouille jaune, helminthosporiose (<i>D.teres</i>), ramulariose, rhynchosporiose	
	Seigles	Rhynchosporiose, rouille(s)	Rouille brune
	Triticales	Rouille brune, rouille jaune, septorioses, rhynchosporiose	Septoriose(s), rouille brune, rouille jaune
	Avoines	Rouille couronnée	
Doses homologuées		0,75 l/ha	0,5 l/ha
Nbr d'application max		1 application/ha/an*	1 application/ha/an
ZNT aquatique		5 mètres dont DVP 5 mètres	20 mètres dont DVP 5 mètres
DRE		48 heures	48 heures
DSR			Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et : - l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement ; - l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents
Stades d'application	Blés, épeautre, triticales, seigle	BBHC 31-69	Entre BBCH 30 et BBCH 69 Recommandation Syngenta : A partir de BBCH 39
	Orges	BBCH 31-59	

* 1 application par culture, sur l'ensemble du complexe de maladies.

ELATUS® PLUS - Danger - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



GRETEG® - Danger - H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France S.A. - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.
S.A. au capital de 101 075 884 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-com. : FR 11 443 716 832.
Agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques.

ELATUS® PLUS - AMM N° 2160617 - Composition : 100 g/l benzovindiflupyr ** - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPa1 Pour éviter le développement de résistances à la substance benzovindiflupyr, le nombre d'applications du produit est limité à 1 application maximum par campagne sur blé, triticales et orge, toutes maladies confondues, du fait de la septoriose du blé et du triticales et de l'helminthosporiose de l'orge. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau. SOLATENOL® technology est le nom de marque de la matière active benzovindiflupyr. * Marque enregistrée et ** substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

GRETEG® - AMM N° 2220752 - Composition : 250 g/l difénoconazole * - P260 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et/ou l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPa1 Pour éviter le développement de résistance de la septoriose du blé au difénoconazole, le nombre d'applications de ce produit est limité à 1 application maximum par cycle cultural sur blé et triticales. SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau SPe8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en présence d'abeilles et autres insectes pollinisateurs.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.
Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

En cas d'incident, appeler le
numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264

Service & appel
gratuits

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Fiche technique ELATUS Plus + GRETEG, Fiche technique IMG_OB_CP_20/07/2023 - Améliorez votre façon de travailler. Les contenus sont publiés à titre d'information. Les données qui y sont contenues ne peuvent en aucun cas être considérées comme des spécifications du produit, ni se substituer à la consultation de l'étiquette. © 2023 Syngenta. P.04